

Rapport sur un manquement aux pratiques de prévention et de contrôle des infections

GORGEOUS BROWS AND LASHES – RUE BANK

Rapport préliminaire

Établissement visé par l'enquête

GORGEOUS BROWS AND LASHES

2210, rue Bank

Ottawa (Ontario) K1V 1J5

Type d'établissement

Établissement de services personnels

Date à laquelle le Conseil de santé a été informé du manquement possible

2024-12-06

Date de publication du rapport préliminaire

2024-12-31

Date de mise à jour du rapport préliminaire

S. O.

De quelle façon le manquement a-t-il été repéré?

Le 6 décembre 2024, Santé publique Ottawa a pris connaissance d'un manquement possible en matière de prévention et de contrôle des infections (PCI) à la suite d'observations faites lors d'une visite de vos locaux.

Brève description du manquement

- Le nettoyage et la désinfection du matériel et des outils réutilisables étaient inadéquats, le matériel utilisé et le matériel propre n'étaient pas séparés de manière appropriée et le matériel utilisé a été réutilisé sans l'avoir nettoyé et désinfecté de manière adéquate entre chaque utilisation.
- Le nettoyage et la désinfection du matériel et des outils réutilisables n'ont pas été effectués conformément aux exigences en matière de prévention et de contrôle des infections énoncées dans le *Règlement de l'Ontario 136/18* et aux normes de pratiques exemplaires pour les milieux de services personnels décrites dans le Guide de prévention et de contrôle des infections dans les milieux de services personnels, 3^e édition (juillet 2019) de Santé publique Ontario.

Enquête sur le manquement

Le manquement était-il lié à un membre d'un ordre de réglementation?

Non

Si oui, le cas a-t-il été signalé à l'ordre de réglementation?

S. O.

Des mesures correctives ont-elles été recommandées ou mises en œuvre?

L'établissement de services personnels doit s'assurer que :

- Le matériel utilisé est nettoyé et désinfecté après chaque utilisation.
- Le personnel connaît et applique systématiquement les procédures de nettoyage et de désinfection du matériel réutilisable.

Veillez fournir plus de détails

- Des mesures correctives ont été mises en œuvre et une séance d'information a été dispensée le 6 décembre 2024.
- Une inspection de suivi sera effectuée pour s'assurer de la conformité de l'établissement avec le *Règlement de l'Ontario 136/18 : Établissements de services personnels* et les normes de pratiques exemplaires pour les milieux de services personnels décrites dans le Guide de prévention et de contrôle des infections dans les milieux de services personnels, 3^e édition (juillet 2019) de Santé publique Ontario.

Date à laquelle toute directive ou tout ordre a été donné au propriétaire ou à l'exploitant (le cas échéant)

S. O.

Commentaires concernant le rapport préliminaire et coordonnées

Commentaires supplémentaires

Rapport final

Date de publication du rapport final

2025-02-27

Date de mise à jour du rapport final

S. O.

Date à laquelle on a confirmé que toutes les mesures correctives ont été prises

L'inspection de suivi a été menée le 6 janvier 2025; on a confirmé que toutes les mesures correctives ont été prises.

Brève description des mesures correctives prises

- Le matériel utilisé est nettoyé et désinfecté après chaque utilisation.
- Le personnel a adopté des pratiques de nettoyage et de désinfection adéquates.
- La concentration des produits désinfectants est adéquate.
- Le matériel à usage unique est jeté après usage.

Commentaires concernant le rapport final et coordonnées

Commentaires supplémentaires

Santé publique Ottawa a diffusé un message d'intérêt public le mardi 28 janvier afin d'aviser le public que certains clients peuvent avoir été exposés à des infections transmissibles par le sang lorsqu'ils ont reçu un soin du visage effectué manuellement à l'aide d'un extracteur de comédons avec lancette (utilisé pour éliminer les comédons et traiter les pores obstrués).

[Certains clients de Gorgeous Brows and Lashes Beauty Salon pourraient avoir été exposés à des infections transmissibles par le sang | Ville d'Ottawa](#)

Personne-ressource à contacter en cas de questions

Titre : Michelle Wasser, gestionnaire de programme

Prévention et contrôle des infections – Inspections et enquêtes

Santé publique Ottawa

Courriel : IPAC/PCI@ottawa.ca

Téléphone : 613-580-2424, poste 26325

Pour vous tenir au courant de l'enquête, consultez régulièrement le présent rapport.

Les résultats des inspections de routine sont publiés sur le [site Web de divulgation de Santé publique Ottawa](#).